

## « Mal-être » animal : le cas de l'EARL Van Den Broek à Feusines (36)

Version PDF : <https://noporch23.wordpress.com/mal-etre-animal-le-cas-de-l-earl-van-den-broek-a-feusines>

Version MS Word : <https://noporch23.wordpress.com/mal-etre-animal-le-cas-de-l-earl-van-den-broek-a-feusines>

Dossier d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) en question :

Localités concernées	Pétitionnaire	Type d'élevage	Date de la demande	URL du dossier ICPE
Feusines et Pérassay (36)	EARL Van Den Broek	Naisseur-engraisseur	30/09/2021	<a href="#">ICPE Feusines</a>

Le diable est dans les détails... et dans les chiffres. Où il apparaît, en décryptant le dossier ICPE de la « mégaporcherie » en projet, que l'EARL Van Den Broek (VDB) anticipe une mortalité de 4 à 10 % entre le stade post-sevrage et la fin du stade d'engraissement. Démonstration en quatre étapes.

### 1. Poids moyen vif des porcs à l'engrais

> Selon l'annexe 24 du dossier VDB [1, p. 2] :

Tableau 1 : Extrait du Bilan Réel Simplifié (BRS) « Porc » de VDB, année 2020

#### PERIODE de BILAN

Date début	01/01/2020
Date fin	31/12/2020
Durée	366

#### SORTIE D'ANIMAUX

	Nombre	Poids vif moyen, kg	T.M.P. <sup>3</sup>	Poids total, kg
Porcelets sevrés				0
Porcelets "de 25-35 kg"	850	23,0		19 550
Jeunes Reproducteurs <sup>4</sup>				0
<b>Porcs charcutiers</b>	<b>7 350</b>	<b>125,0</b>	58,5	918 750
Truies de réforme	100	200,0		20 000
<b>Équarissage et saisies</b>				<b>25 840</b>

Avec un poids moyen vif de 125 kg pour les porcs charcutiers partant à l'abattage, la production actuelle relève de la filière « porcs lourds » [3].

> Selon le dossier VDB :

Organisation de l'élevage après projet | Post-sevrage : Les porcelets sont ensuite

élevés dans les salles de post-sevrage ; ils y séjournent pendant 5 semaines, pour atteindre un poids de 20 kg environ. [2, p. 40]

Organisation de l'élevage après projet | Engraissement : Les porcs sont ensuite élevés dans les salles d'engraissement. Ils y restent environ 20 à 21 semaines pour atteindre un poids de 130 kg environ. [2, p. 40]

Salles de post-sevrage, salles d'engraissement : à aucun moment de leur existence, les animaux n'ont accès à l'extérieur.



*Figure 1 : En France, 95 % des porcs sont élevés en bâtiment, sur caillebotis [11]. Ce qui n'empêche que la viande la plus consommée par les Français reste la viande de porc, avec 31 kg par habitant et par an [12].*

## 2. Superficie d'espace libre par animal

La superficie d'espace libre par animal peut être calculée à partir des données présentées au dossier.

> Description des bâtiments d'élevage actuels [2, p. 27]

N° bâtiment	Longueur (m)	Largeur (m)	Surface (m <sup>2</sup> )
P1	49,15	24,30	1126
P3	71,40	15,70	1195
P5	34,80	18,80	654
P6	50,20	18,40	924
	17,55	18,80	330
P7	29,90	15,40	460
	13,4	10,40	139
<b>Total</b>			<b>4828</b>

> Description des bâtiments d'élevage à construire [2, p. 40]

N° bâtiment	Longueur	Largeur	Surface
P8	29,85 m	15,8 m	472 m <sup>2</sup>
P9	29,85 m	15,8 m	472 m <sup>2</sup>
P10	42,7 m	22,95 m	980 m <sup>2</sup>
P11	29,8 m	24,35 m	726 m <sup>2</sup>
P12	111,65 m	14,85 m	1 668 m <sup>2</sup>
P13	111,65 m	14,85 m	1 668 m <sup>2</sup>

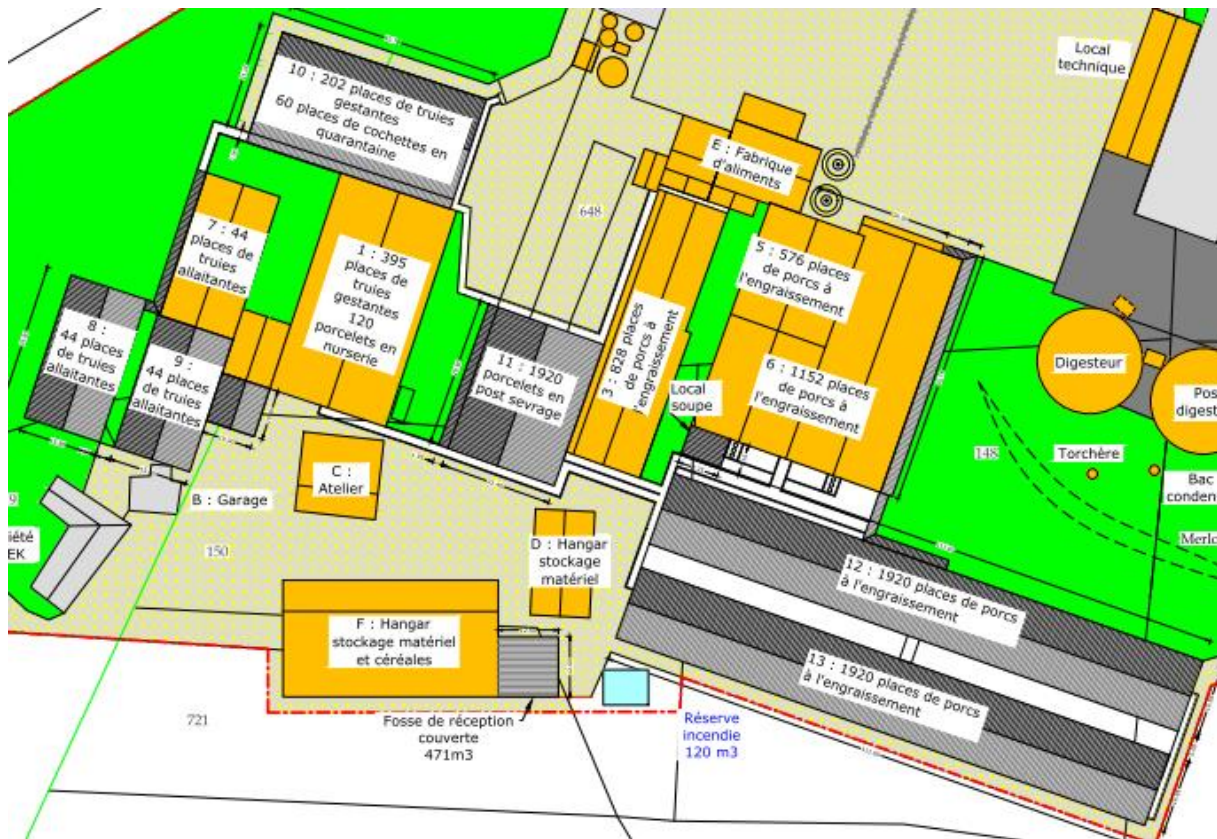


Figure 2 : Plan du site de Feusines - Pérassay avec indication des différents bâtiments d'élevage. Echelle 1/1000 [8].

> Nombre de places après projet [2, p. 38]

projet	SITUATION APRES PROJET						
	n° de bâtiment	affectation	catégorie d'animaux	emplacements	nb d'animaux	coefficient	nb d'animaux-équivalents
réaménagement partiel	1	gestation	truies gestantes	395	286	3	858
		nurserie	porcelets	120	120	0,2	24
réaménagement partiel	3	engraissement	porcs à l'engrais	828	828	1	828
inchangé	5	engraissement	porcs à l'engrais	576	576	1	576
inchangé	6	engraissement	porcs à l'engrais	1152	1152	1	1152
réduction d'effectif	7	naissage	truies allaitantes	44	44	3	132
CONSTRUCTION	8	naissage	truies allaitantes	44	44	3	132
CONSTRUCTION	9	naissage	truies allaitantes	44	44	3	132
CONSTRUCTION	10	gestation	truies gestantes	202	146	3	438
		quarantaine	cochettes	60	60	1	60
CONSTRUCTION	11	post-sevrage	porcelets	1920	1920	0,2	384
CONSTRUCTION	12	engraissement	porcs à l'engrais	1920	1920	1	1920
CONSTRUCTION	13	engraissement	porcs à l'engrais	1920	1920	1	1920
		<b>TOTAL</b>		<b>9225</b>	<b>9060</b>		<b>8556</b>

Tableau 2 : Estimation de la superficie d'espace libre par animal après projet

Bâtiment	Affectation	Superficie (m <sup>2</sup> )	Nombre d'animaux	Poids par animal (kg)	Superficie d'espace libre par animal (m <sup>2</sup> / animal)
P11	Post-sevrage	726	1920	~ 20	0,38
P12	Engraissement	1668	1920		0,87
P13	Engraissement	1668	1920		0,87
P3	Engraissement	1195	828		1,44
P5	Finition ( ? )	654	576	~ 125	1,14
P6	Finition ( ? )	1254	1152	~ 125	1,09

## Remarques :

L'élevage de VDB est conduit en bandes. Cette technique aboutit à entretenir dans un même local des animaux à un même stade physiologique de même âge et de même poids. Il en résulte une rationalisation des tâches avec un déplacement d'une bande toutes les 5 semaines. [2, p. 27]

Le nombre d'emplacements est égal au nombre d'animaux, pour chacun des bâtiments affectés à l'engraissement (bâtiments P3, P5, P6, P11, P12, P13).

On peut faire l'hypothèse que les bâtiments P5 et P6, anciens, qui se caractérisent

par une superficie d'espace libre par animal plus grande que 1,00 m<sup>2</sup>, sont affectés à la « finition », c'est-à-dire au stade final de l'engraissement. Dans la même logique, on supposera que les bâtiments P12 et P13, à construire, caractérisés par une superficie d'espace libre par animal inférieure à 1,00 m<sup>2</sup>, sont consacrés à différents stades d'engraissement précédant la « finition ».

Le bâtiment P3, affecté à l'engraissement selon le dossier, apparaît atypique si l'on considère que l'élevage est conduit en bandes, avec au départ un groupe de 1920 porcelets sevrés. En effet, pour P3, le nombre d'animaux ne représente qu'environ 40 % de l'effectif d'une bande, mais la superficie d'espace libre par animal est élevée (1,44 m<sup>2</sup>). Au regard de la configuration des lieux [8], on peut faire l'hypothèse qu'il s'agit d'une « salle d'attente » pour les animaux en partance pour l'abattoir, avec enlèvement possiblement en deux temps. A vérifier. (La « salle d'attente » vise à réduire le stress lors de l'enlèvement. Chez certains cochons, les conditions stressantes comme le chargement, le transport et la chaleur peuvent provoquer une insuffisance cardiaque aiguë. [22])

### 3. Normes en matière de bien-être animal

Selon la Directive 2008/120/CE établissant les normes minimales relatives à la protection des porcs [4] :

- a) chaque porc sevré ou porc de production élevé en groupe — à l'exception des cochettes après la saillie et des truies — dispose obligatoirement d'une superficie d'espace libre au moins égale à:

Poids de l'animal vivant (en kilogrammes)	m <sup>2</sup>
Jusqu'à 10	0,15
Plus de 10 et jusqu'à 20	0,20
Plus de 20 et jusqu'à 30	0,30
Plus de 30 et jusqu'à 50	0,40
Plus de 50 et jusqu'à 85	0,55
Plus de 85 et jusqu'à 110	0,65
Plus de 110	1,00

Quid de la conformité du projet VDB avec la Directive 2008/120/CE, en ce qui concerne la superficie d'espace libre disponible par animal ?

Selon le Tableau 2, un porc à l'engrais au stade finition, d'un poids moyen d'environ 125 kg, dispose d'une superficie d'espace libre d'environ 1,10 m<sup>2</sup>. La norme est respectée, mais on imagine à peine le stress et la frustration que peut engendrer un tel entassement, du point de vue du bien-être animal...



*Figure 3 : Dans un élevage porcin de type industriel, la promiscuité et l'ennui entraînent le cannibalisme [13, 15]. Le cochon qui ne peut plus se lever se fait dévorer vivant.*

On peut encore juger que la superficie d'espace libre au stade post-sevrage (0,38 m<sup>2</sup> par animal pour un poids d'environ 20 kg) est conforme aux normes européennes. Pour les autres stades d'engraissement, il est impossible de se prononcer quant à la conformité, sans données supplémentaires.

En ce qui concerne l'élevage des truies allaitantes, le projet anticipe une évolution des normes de bien-être et prévoit des « truies en liberté avec une surface par animal de 6,8 m<sup>2</sup> » [2, p. 37]. Par « liberté », il faut entendre absence d'encagement, cette dernière restant une pratique courante dans les élevages intensifs [19, 20]. Cependant, la truie avec sa suite demeure enfermée dans une case au sein de la « salle de maternité » [20]. « C'est mieux que si c'était pire » [21].



Figure 4 : L'encagement des truies, pratique absente du projet VDB.

## 4. Mortalité post-sevrage

Selon le dossier VDB [2, p. 37], l'objectif de l'extension de l'élevage est d'avoir environ 16 300 porcelets sevrés par an, pour vendre près de 15 600 porcs par an. La différence entre le nombre de porcelets sevrés et le nombre de porcs vendus correspond à la mortalité et aux saisies post-sevrage, soit environ 700 animaux par an. Le projet VDB mise donc, d'emblée, sur un taux de pertes post-sevrage d'environ 4 % (700 / 16 300).

Cependant, on peut déduire des données présentées au point 2 que l'exploitant anticipe une mortalité à l'engraissement de l'ordre de 10 %, sauf à se mettre en infraction par rapport aux normes relatives à la superficie d'espace libre disponible par animal. En effet, l'effectif cumulé des bâtiments affectés au stade d'engraissement final (P5 et P6) est de 1728 animaux, à comparer à l'effectif du bâtiment destiné aux porcelets post-sevrage (P11), qui est de 1920 animaux [2, p. 38]. En retranchant 10 % de 1920, on obtient exactement 1728.

Pour donner des points de repères,

> la moyenne nationale du pourcentage de pertes sur nés totaux est d'environ 20 %, pour la période 1970-2015 [5, 6].

> dans une étude sur les performances technico-économiques d'élevages naisseurs-engraisseurs bretons, le taux de pertes et saisies « sevrage-vente » varie entre 4,6 % et 11,2 % selon l'éleveur [6].

> « Pour un élevage porcin moyen de 160 truies de type naisseur-engraisseur, les pertes s'élèvent à plus de 1330 animaux par an (y compris les mort-nés), soit plus de 15,3 tonnes de cadavres de porcs par an, soit une production annuelle de 96 kg de cadavres par truie, soit, pour le troupeau français d'environ 1,3 million de truies, une production annuelle de 131 200 tonnes de cadavres de porcs [...]. » [7]

Si le projet d'élevage VDB voit le jour, le nombre de truies productives sera porté à 480 unités [2, p. 17], ce qui suppose, sur base de la référence précitée, un volume annuel de plus de 45,9 tonnes de cadavres d'animaux à traiter par l'entreprise d'équarrissage. Soit plus de 880 kg de charognes par semaine.

Selon le Tableau 1 (extrait du BRS « Porc » du dossier VDB [1, p. 2]), le poids total des sorties imputables à l'équarrissage et aux saisies est de 25 840 kg pour l'année 2020. Ce chiffre diffère de la mortalité sur nés totaux car l'élevage VDB, « naisseur-engraisseur partiel » en 2020 [2, p. 26], a vendu 850 porcelets [1, p. 2], dont la mortalité chez les élevages partenaires est inconnue. Pour donner une image très concrète :

25 840 kg, ou 26 tonnes à l'arrondi, représentent la perte annuelle de
• 1300 porcelets post-sevrage d'environ 20 kg chacun, ou de
• 260 porcs charcutiers d'environ 100 kg chacun.

Pas fameux comme performance zootechnique.





*Figure 5 : Contenus de bacs d'équarrissage observés dans des porcheries industrielles (haut : élevage à Annay-sur-Serein dans l'Yonne [16], bas : élevage à Cazals dans le Lot [17].)*

Quelles peuvent être les causes d'une telle mortalité post-sevrage ? Le stress lié à l'impossibilité d'exprimer les comportements normaux propres à l'espèce, la promiscuité générant une agressivité extrême entre congénères, la pression des pathogènes en milieu confiné, les émanations d'ammoniac provoquant des affections respiratoires, la fragilité du système immunitaire des porcs sélectionnés pour leur « rentabilité », le manque d'activité physique et de stimulations (lumière, climat, etc.),

l'alimentation contre nature (ration dépourvue d'herbe)... [9].

« Il y a [...] un grand effort de recherche, sur l'alimentation animale, au sein de l'agro-business, pour jongler avec les compromis entre performances extrêmes et pathologies induites. » [9].

Incidemment, à l'examen du dossier VDB, on apprend qu'en 2020, les 2604 tonnes d'aliment consommées par les animaux ont été supplémentées en cuivre (Cu) et zinc (Zn), à hauteur de 34 et 84 ppm (partie par million) respectivement, soit 87 et 218 kg de matière [1, p. 3].

EARL Van den Broeck 450 truies naisseur/engraisseur partiel		
01-janv-20 au 31-déc-20		
Matières premières Complémentaires	Cuivre Cu, g	Zinc Zn, g
<b>Type d'aliment</b>	<b>87 672</b>	<b>218 351</b>
Truies lactation	3 890	12 968
Truies gestation	9 109	30 363
Post sevrage 1er age	11 598	6 823
Post sevrage 2ème age	1 687	4 500
Engraissement-Croissance	19 555	52 148
Engraissement-Finition	41 831	111 550



Source : wikipedia

Figure 6 :  $\text{CuSO}_4$  hydraté, une source de cuivre régulièrement utilisée pour l'alimentation animale [18]. Les matières premières couramment utilisées dans l'alimentation du porc permettent théoriquement de couvrir ses besoins. Pourtant, dans la pratique, les aliments pour les porcs sont supplémentés en Cu [14].



Source : wikipedia

Figure 7 : Oxyde de zinc (ZnO), source fréquemment utilisée pour l'alimentation animale [10]. En système intensif, une supplémentation en Zn est indispensable afin de couvrir les besoins de l'animal, car l'apport par les matières premières seules n'est pas suffisant. En tant que médicament vétérinaire, le ZnO est utilisé à des niveaux élevés pour diminuer les diarrhées chez les porcelets pendant le post-sevrage [23]. Cependant, à partir de juin 2022, l'UE imposera une interdiction de l'utilisation du ZnO dans l'alimentation des porcelets sevrés [24].

Les métaux lourds Cu et Zn, utilisés en raison de leurs effets bénéfiques sur la santé et les performances de croissance des porcs [10], sont quasiment totalement excrétés après ingestion [1, p. 5] et se retrouvent dans les sols après épandage des effluents. Il est prouvé que l'augmentation de Cu et Zn dans le sol peut impacter négativement le rendement à l'hectare de certaines cultures, comme les légumineuses ou les céréales à paille [10].



Figure 8 : Système d'épandage « sans tonne » mis en œuvre par l'exploitant.  
Source : EARL Van Den Broek [2, p. 137].

Puisque le nombre de porcs élevés sur site est amené à quasiment doubler si le projet se réalise (de 7350 têtes actuellement à 15 600 têtes après projet, [2, pp. 26 et 37]), on peut supposer que les quantités de Cu et Zn importées dans le sol augmenteront dans les mêmes proportions. Soit environ 180 kg de Cu et 420 kg de Zn polluant les terres nourricières annuellement. (En raisonnant sur base du nombre d'animaux-équivalents – 3368 a.-é. actuellement et 8556 a.-é. après projet – on trouve 220 kg de Cu et 500 kg de Zn). La négation de l'idée même de « développement durable » à laquelle l'exploitant prétend pourtant souscrire [2, p.

265]...

« L'idéal éthico-industriel consiste en une suspension du sens moral et critique, en une atrophie de la sensibilité, en une méconnaissance du réel. »

[Les poules préfèrent les cages. Armand Farrachi, Yves Michel Editions, 2012.](#)

## 5. Conclusion

Le dossier déposé par l'EARL Van Den Broek démontre, si c'était encore nécessaire, que le bien-être animal dans les élevages porcins industriels est une impossibilité. En témoigne le taux de mortalité post-sevrage significatif (de l'ordre de 4 à 10 %) anticipé pour ce projet de « mégaporcherie », pourtant conforme aux normes surfaciques en vigueur, relatives à la protection des animaux.

## 6. Références

1. EARL VAN DEN BROEK, 2021. Annexe 24 du dossier de Demande d'autorisation environnementale. Bilan Réel Simplifié "Porc" Corpen / RMT Elevage-Environnement. < <https://www.indre.gouv.fr/content/download/29340/198722/file/Annexe%2024 BRS.pdf> >
2. EARL VAN DEN BROEK, 2021. Dossier de Demande d'autorisation environnementale. < [https://www.indre.gouv.fr/content/download/29313/198614/file/002799\\_VAND ENBROEK\\_DAE\\_v2.pdf](https://www.indre.gouv.fr/content/download/29313/198614/file/002799_VAND ENBROEK_DAE_v2.pdf) >
3. IFIP, 2021. Le poids des carcasses de porc augmente dans l'UE mais ralentissement à prévoir... < [https://www.3trois3.com/articles/le-poids-des-carcasses-de-porc-augmente-dans-l%E2%80%99ue-mais-ralentissement\\_15228/](https://www.3trois3.com/articles/le-poids-des-carcasses-de-porc-augmente-dans-l%E2%80%99ue-mais-ralentissement_15228/) >
4. Conseil de l'Union européenne, 2008. Directive 2008/120/CE du conseil du 18 décembre 2008, établissant les normes minimales relatives à la protection des porcs. Journal officiel de l'Union européenne. < <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32008L0120> >
5. IFIP, 2018. GTTT : Evolution des résultats moyens nationaux de 1970 à 2015. < <https://www.l214.com/wp-content/uploads/2022/01/00gttt.pdf> >
6. Guyomarc'h C, Paboeuf F, Rihouet F, Larour G, Pellois H, Roy H, 2005. Facteurs de conduite associés aux pertes et saisies sevrage-vente dans les ateliers naisseurs-engraisseurs bretons. EDE-Chambres d'agriculture de Bretagne. < <http://www.journees-recherche-porcine.com/texte/2005/05Sante/s0508.pdf> >
7. Mouret S., Porcher J., 2007. « Les systèmes industriels porcins : la mort comme travail ordinaire », Natures Sciences Sociétés 3/2007, vol. 15, p. 245-252. < <http://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2007-3-page-245.htm> >
8. EARL VAN DEN BROEK, 2021. Annexe 17 du dossier de Demande d'autorisation environnementale. Plan du site après projet. <

<https://www.indre.gouv.fr/content/download/29333/198694/file/Annexe%2017Plan%20%201000e%20projet.pdf> >

9. Vonesch A., Rigal S., 2015. Une “vie” de cochon en question. Collectif Plein air. <<https://collectifpleinair.eu/wp-content/uploads/2015/08/AlbumUVDcac.pdf>>
10. Gourlez, E., Béline, F., Dourmad, J.-Y., Monteiro, A., De Quelen, F., 2022. Rôle et impact environnemental du cuivre et du zinc en élevage porcin : de l'alimentation au retour au sol des effluents. INRAE Productions Animales, 35(2), 91–108. < <https://productions-animales.org/article/view/7073> >
11. L214, 2022. 95 % des cochons en système intensif < <https://www.l214.com/animaux/cochons/95-des-cochons-en-systeme-intensif/#:~:text=En%20France%2C%2095%20%25%20des%20cochons,sont%20plus%20pr%C3%AAs%20%C3%A0%20accepter.> >
12. Agreste, 2022. La consommation de viande en France en 2021. Synthèse conjoncturelle No 394, Juillet 2022. < <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/SynCsm2394/consyn394202207-ConsoViande.pdf> >
13. FiBL, 2017. Le cannibalisme chez le porc : Causes et prévention (tutoriel PigWatch, avec Barbara Früh). < <https://www.youtube.com/watch?v=gcwEyGcSt-E> >
14. Jondreville C., Revy P.S., Jaffrezic A., Dourmad J.Y., 2002. Le cuivre dans l'alimentation du porc : oligo-élément essentiel, facteur de croissance et risque potentiel pour l'Homme et l'environnement. INRA Prod. Anim., 15, 247-265. < <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01461025/document> >
15. L214, 2020. Dans l'enfer banal d'un élevage de cochons. < <https://www.l214.com/enquetes/2020/elevage-cochons-barrais-bussolles/#>>
16. L214, 2021. Cruauté dans un élevage de cochons. Un lanceur d'alerte témoigne. < <https://www.l214.com/enquetes/2021/alerte-cochons-tremblats-yonne/> >
17. RED PILL, 2018. Cazals : Le Porc Français.< <https://associationredpill.fr/enquetes/cazals-le-porc-francais/> >
18. Wikipedia, 2022. Sulfate de cuivre < [https://fr.wikipedia.org/wiki/Sulfate\\_de\\_cuivre](https://fr.wikipedia.org/wiki/Sulfate_de_cuivre) >
19. CIWF, 2022. Une enquête majeure de CIWF révèle les terribles conditions d'élevage des truies en cage. < <https://www.ciwf.fr/actualites/2022/07/une-enquete-majeure-de-ciwf-revele-les-terribles-conditions-delevage-des-truies-en-cage> >
20. d'Hardivilliers R., 2021. La grande majorité des truies passent une partie de leur vie en cage. Decodagri. < <https://www.decodagri.fr/oui-la-grande-majorite-des-truies-passent-une-partie-de-leur-vie-en-cage/> >
21. del Amo J.-B., 2017. Ne fais pas aux truies ce que tu ne voudrais pas... – Libération < [https://www.liberation.fr/france/2017/03/22/ne-fais-pas-aux-truies-ce-que-tu-ne-voudrais-pas\\_1557650/](https://www.liberation.fr/france/2017/03/22/ne-fais-pas-aux-truies-ce-que-tu-ne-voudrais-pas_1557650/) >
22. Anonyme, 2016. Des problèmes cardiaques provoqueraient la mort de porcs durant le transport. Journal Agricom. < <https://journalagricom.ca/des->

- [problemes-cardiaques-provoqueraient-la-mort-de-porcs-durant-le-transport/](#) >
23. Anses, 2017. L'oxyde de zinc en tant que médicament vétérinaire. Actualisation suite à la décision communautaire du 26 juin 2017. < <https://www.anses.fr/fr/content/l%E2%80%99oxyde-de-zinc-en-tant-que-m%C3%A9dicament-v%C3%A9t%C3%A9rinaire> >
24. Sørensen K., 2022. Une substitution réussie du zinc ne peut être obtenue par la seule alimentation. < [https://www.3trois3.com/articles/remplacer-loxyde-de-zinc-necessite-une-solution-complexe\\_15525/](https://www.3trois3.com/articles/remplacer-loxyde-de-zinc-necessite-une-solution-complexe_15525/) >